

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

CO2 Cartridge

Art.-No.

506 0455, 596 0413, 596 0420, 596 0421, 596 4426, 596 4430

N° CAS: 124-38-9

N° CE: 204-696-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Matériau de réparation de pneus

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: REMA TIP TOP AG

Rue: Gruber Strasse 65

Lieu: D-85586 Poing

Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100

Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Gaz sous pression: Gaz comprimé

Mentions de danger:

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Liquide extrêmement froid et gaz sous haute pression. Provoque de graves gelures.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Formule: CO2

Poids moléculaire: 44 g/mol

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
124-38-9	Dioxyde de carbone			100 %
	204-696-9			
	Compressed gas; H280			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Éloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.
Consulter un médecin.
En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements.
Consulter un médecin lorsque des symptômes de gelures se présentent après un contact intensif.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

L'ingestion ne représente pas une voie d'administration potentielle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En raison de la teneur en oxygène réduite de l'air, une concentration élevée du produit peut provoquer l'étouffement.
L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 3 de 8

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bien aérer la pièce.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Conserver dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Pas de matériaux à signaler spécialement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matériau de réparation de pneus

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
124-38-9	Carbone (dioxyde de)	5000	9000		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 4 de 8

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Non demandé sous utilisation appropriée.

Protection de la peau

Non demandé sous utilisation appropriée.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Gazeux
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion:	- 56,6 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	- 78,5 °C
Point d'éclair:	n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
Limite supérieure d'explosivité:	n.a.
Température d'inflammation:	n.a.

Propriétés comburantes

Ne propage pas le feu.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	57300 hPa
Densité (à 20 °C):	0,75 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	2 g/L
Densité de vapeur:	1,52

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 5 de 8

10.5. Matières incompatibles

Pas de matériaux à signaler spécialement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

En raison de la teneur en oxygène réduite de l'air, une concentration élevée du produit peut provoquer l'étouffement.

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 6 de 8

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

Code d'élimination des déchets-Produit


160505 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

L'élimination des emballages contaminés


Éliminer le contenu/récipient dans agrées de collecte entreprise élimination ou de locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 2037
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Récipients, petits, contenant du gaz (cartouches de gaz)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.2
	
Code de classement:	5A
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Quantité dégagee:	E0
Catégorie de transport:	3
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 2037
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Récipients, petits, contenant du gaz (cartouches de gaz)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.2
	
Code de classement:	5A
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Quantité dégagee:	E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 2037
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Receptacles, small, containing gas (gas cartridges)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 7 de 8

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.2



Marine polluant:

No

Quantité limitée (LQ):

1 L / 30 kg

Quantité dégagée:

E0

EmS:

F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

UN 2037

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Receptacles, small, containing gas (gas cartridges)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.2



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 kg

Passenger LQ:

Y203

Quantité dégagée:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203

IATA-Quantité maximale (cargo):

15 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

100 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D):

- - sans danger pour l'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CO2 Cartridge

Date de révision: 07.06.2017

Code du produit: 00156-0431

Page 8 de 8

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Chapitre:

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)